RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

REVILEC AUDIT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 58, boulevard d'Austrasie
54000 NANCY
484 943 626 RCS NANCY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 02 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 02 juillet,
A 9 heures 30,

Les associés de la Société REVILEC AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 58, boulevard d'Austrasie 54000 NANCY, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Monsieur Nicolas BARNET, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Madame Lise DAUDIER DE CASSINI, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Pascal FRANCOIS, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Madame Jehanne GARRAIT, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Madame Charlotte GENATIO, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Société INTERSUM, représentée Madame Nathalie Lefebvre, cogérant, titulaire de 989 parts sociales en pleine propriété,

- Madame Nathalie LEFEBVRE, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Olivier LEFEBVRE, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Eric PIERRAT, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Stéphane RONDEAU, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Madame Isabelle SAGOT, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Jean-Lou VALLEE, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane RONDEAU, gérant associé.

Monsieur Pascal FRANCOIS, Madame Nathalie LEFEBVRE, gérants associés sont présents.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Démission d'un cogérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- la démission de Monsieur Pascal François
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Pascal FRANCOIS de ses fonctions de cogérant pour cause de départ en retraite, et décide de ne pas le remplacer.

Cette démission prend effet à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale remercie Monsieur Pascal FRANCOIS pour l'ensemble du travail accompli pendant toute la durée de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

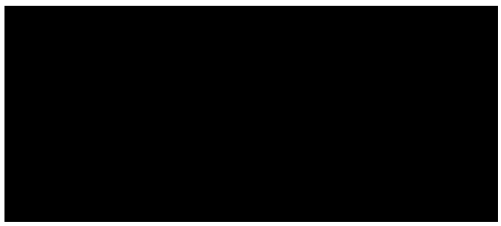
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants.

Stéphane RONDEAU



Pascal FRANCOIS
Bon pour démission de mes fonctions de cogérant



Nathalie LEFEBVRE

